

DYNA RESPIRATOIRE

PRÉSENTATION DES SERVICES DE SANTÉ

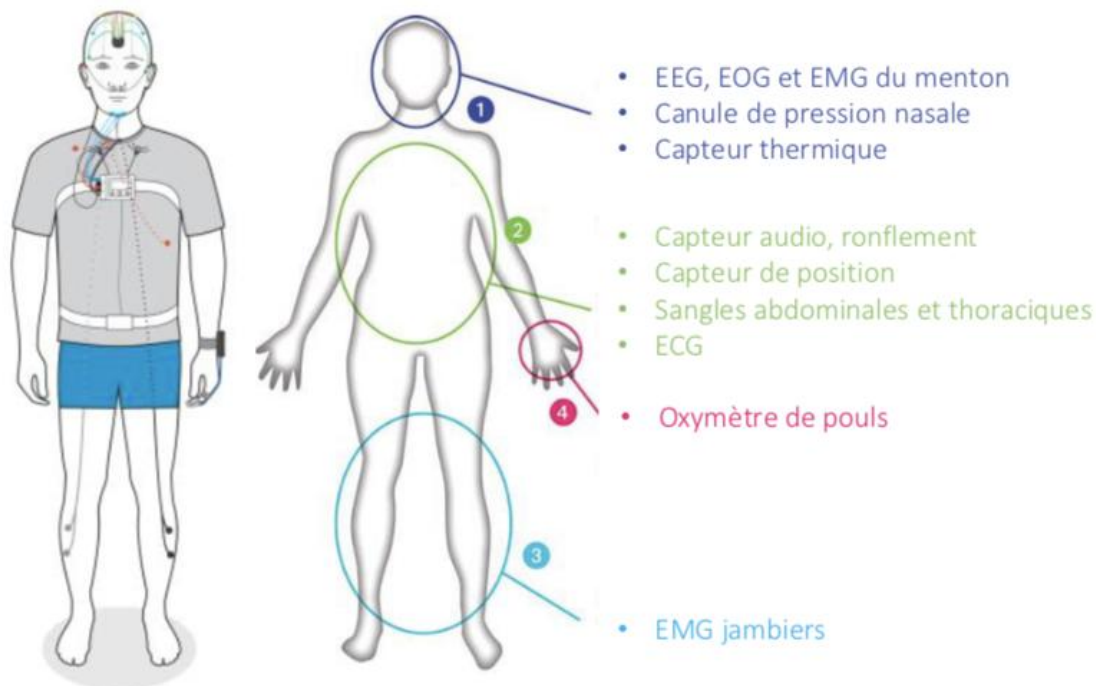
Document d'information destiné à la Direction, aux médecins et aux patients

Dyna Respiratoire est un prestataire de santé spécialisé dans la prise en charge des **troubles respiratoires et du sommeil**.

Nous proposons des prestations de **dépistage, d'évaluation, d'accompagnement et de suivi des patients**, notamment dans le domaine des troubles respiratoires liés au sommeil.

Polysomnographie

La **polysomnographie** est l'examen médical de référence le plus complet pour analyser le sommeil. Elle consiste à enregistrer simultanément différents paramètres physiologiques pendant le sommeil afin d'étudier l'architecture du sommeil et de rechercher d'éventuels troubles respiratoires, neurologiques et moteurs.



Principaux paramètres enregistrés lors d'une polysomnographie.

La polysomnographie peut notamment contribuer à rechercher :

- L'apnée obstructive du sommeil : pauses ou réductions de la respiration pendant le sommeil.
- Les syndromes de mouvements périodiques des membres et autres mouvements nocturnes.
- La narcolepsie ou certaines hypersomnies, selon l'indication médicale.
- Les troubles du comportement en sommeil paradoxal et autres comportements nocturnes inhabituels.

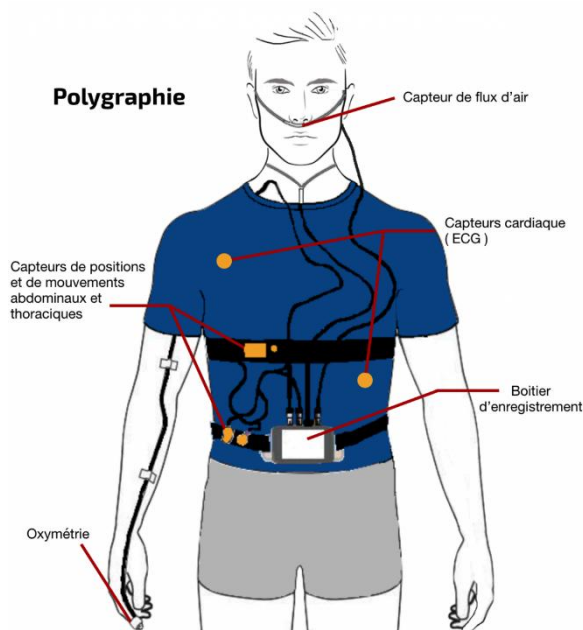
Tarif

Polysomnographie : 300 €

2. Polygraphie ventilatoire (polygraphie respiratoire)

La **polygraphie ventilatoire**, également appelée polygraphie respiratoire, est un examen médical non invasif qui enregistre principalement les paramètres respiratoires et cardiaques pendant le sommeil.

Elle est notamment utilisée dans le dépistage et l'évaluation du **syndrome d'apnées-hypopnées obstructives du sommeil (SAHOS)**.



Exemple d'installation d'une polygraphie ventilatoire.

L'examen peut notamment comprendre :

- La mesure du flux d'air nasal.
- L'enregistrement des mouvements respiratoires thoraciques et abdominaux.
- L'enregistrement de l'activité cardiaque.
- La mesure de la saturation en oxygène (oxymétrie).
- L'enregistrement de la position et des mouvements corporels.

Intérêt pour le patient : cet examen permet de rechercher des anomalies respiratoires nocturnes et d'orienter le médecin vers une prise en charge adaptée. L'interprétation des résultats relève du professionnel de santé.

Tarif

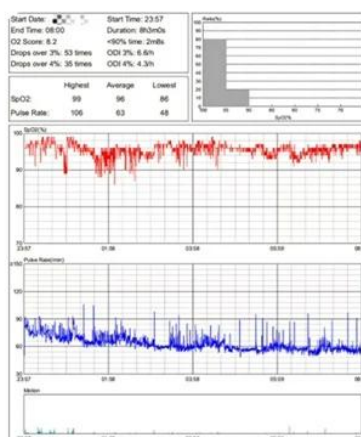
Polygraphie ventilatoire : 200 €

3. Dépistage par oxymétrie nocturne

L'**oxymétrie nocturne** est un examen médical non invasif qui mesure et enregistre en continu la saturation en oxygène du sang (SpO₂) ainsi que la fréquence cardiaque pendant le sommeil.

Surveillez et évaluez votre sommeil

L'analyse du sommeil vous aide à comprendre **que se passe-t-il dans ton corps** pendant votre sommeil et voyez si des perturbations se produisent.



Exemple de mesure et d'enregistrement de l'oxygénation pendant le sommeil.

L'oxymétrie nocturne peut notamment permettre de :

- Dépister des baisses répétées de la saturation en oxygène (désaturations).
- Rechercher des anomalies pouvant être associées à un syndrome d'apnées-hypopnées du sommeil ou à d'autres troubles respiratoires nocturnes.
- Contribuer à l'évaluation et à la surveillance de certaines situations respiratoires nocturnes.

À retenir : l'oxymétrie nocturne constitue un outil de dépistage et de surveillance. Elle ne remplace pas, lorsque celle-ci est indiquée, une polygraphie ou une polysomnographie complète.

Tarif

Oxymétrie nocturne : 150 €

4. Traitement par pression positive continue – PPC / CPAP

Dyna Respiratoire propose également des solutions de **PPC/CPAP** destinées aux patients souffrant notamment du syndrome d'apnées-hypopnées obstructives du sommeil, sur indication médicale.

La prise en charge peut comprendre :

- La **vente ou la location d'un appareil PPC/CPAP**.
- La fourniture et le choix du masque adapté au patient.
- L'installation et la mise en service de l'appareil.
- L'accompagnement du patient lors de la mise en route du traitement.
- L'ajustement des paramètres selon les indications médicales.
- Le suivi de l'utilisation et de l'observance du traitement.
- Le **télémonitoring** lorsque celui-ci est applicable.
- Un accompagnement permettant de répondre aux questions et difficultés rencontrées par le patient lors de son traitement.



L'objectif est de permettre au patient de bénéficier d'un accompagnement adapté afin de favoriser une utilisation correcte et régulière de son traitement.

INFORMATIONS IMPORTANTES CONCERNANT LES TARIFS ET LA PRISE EN CHARGE

Les prestations d'examens présentées dans ce document sont des **prestations non conventionnées** et ne bénéficient donc pas automatiquement d'une prise en charge par l'assurance obligatoire.

Toutefois, une **prise en charge peut éventuellement être prévue par la mutuelle ou par une assurance complémentaire du patient**, notamment lorsque son contrat prévoit une couverture ou une **prise en charge ambulatoire** pour ce type de prestation.

Il appartient au patient de vérifier les conditions de son contrat

Avant la réalisation de la prestation, le patient est invité à **consulter son contrat de mutuelle ou d'assurance complémentaire** afin de vérifier :

- si une **prise en charge ambulatoire** est prévue dans son contrat ;
- si les examens ou prestations concernés sont couverts ;
- quelles sont les conditions et limites éventuelles de cette prise en charge ;
- et, le cas échéant, quel montant peut être remboursé.

La prise en charge dépend donc **exclusivement des garanties prévues dans le contrat du patient** et des conditions appliquées par son organisme assureur.

Si aucune prise en charge n'est prévue dans son contrat, ou si le patient ne bénéficie pas d'une couverture pour ces prestations, le montant de la prestation reste entièrement à sa charge.

Le patient peut dès lors choisir de **prendre personnellement en charge le montant de la prestation**, après avoir été informé du tarif applicable.

Les tarifs sont communiqués au patient avant la réalisation de la prestation.